Image not found or type unknown

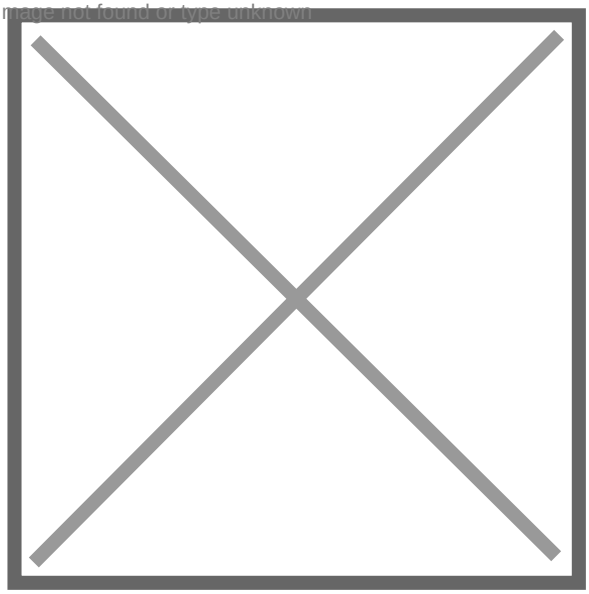

Le propriétaire peut il disposer de l'eau de ma citerne ?

Par **TREMEAU**, le **06/03/2011** à **17:22**

Bonjour,

Je suis locataire d'une maison ayant une citerne située sous ma terrasse et l'une de mes chambres.

Cette citerne est exclusivement alimentée par l'eau de pluie de la maison que je loue.

Le réseau d'alimentation de ma maison est raccordée à cette citerne et aussi au réseau public de la ville.

Est ce que le propriétaire peut arbitrairement me brancher sur l'eau de la ville ?

Peut il disposer librement de l'eau de ma citerne pour alimenter des citernes d'autres maison de location ou pour son arrosage?

Existe-t-il des textes que je puisse lui opposer?

Merci d'avance!
Cordialement.

Par **mimi493**, le **06/03/2011** à **17:53**

Tout dépend de ce que vous louez.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés